

Relations internationales

femmes du Sud à élever le lapin, au Comité central mennonite qui partage avec les nouveaux propriétaires fonciers sa longue expérience en matière d'agriculture, et à l'ACDI dont les membres apprennent à lire aux analphabètes.

Les organisations non gouvernementales bénéficient d'une importante aide financière de la population en général et la part de ces contributions privées ne cesse d'augmenter en dépit des difficultés économiques croissantes. En 1978 et en 1979, ces organisations ont réuni au-delà de 63 millions de dollars pour le financement de projets d'aide au tiers monde.

Compte tenu de ces faits, le groupe de travail a recommandé que le gouvernement consacre aux activités des organismes non gouvernementaux une part accrue de son assistance publique au développement. En outre, la direction des programmes bilatéraux de l'ACDI devrait affecter une partie des sommes qu'elle compte consacrer à l'agriculture, à la santé et au développement rural à des projets de faible envergure dont les ONG pourraient s'occuper.

De plus, le fait que certains exigent l'instauration d'un nouvel ordre économique international ne fait qu'embrouiller le dialogue Nord-Sud. Je songe tout d'abord à l'attitude qu'adopteraient ceux qui s'emploieraient à effectuer ce changement d'ordre économique. Je crois fermement que toute tentative en ce sens doit se garder de mettre en danger les droits de la personne, la liberté et la souveraineté des nations. Les États qui jouissent déjà de ces avantages ne doivent pas les abandonner, pas plus qu'ils ne doivent renoncer à leur obligation morale d'aider les nations moins privilégiées qu'eux à acquérir ces droits.

Je crois sincèrement que les pays industrialisés, plutôt que de s'employer à effectuer une nouvelle répartition des richesses, doivent mettre en œuvre des programmes de développement qui permettront aux pays moins favorisés de créer leurs propres richesses.

Il n'est, à mon avis, ni utile ni souhaitable de mettre les pays récipiendaires dans un état de dépendance. Le Canada doit évidemment s'occuper des moins fortunés que lui, mais toujours dans une perspective à long terme. Notre objectif principal, je crois, doit être d'aider les pays en voie de développement à devenir autonomes et indépendants. Il peut prendre un certain temps à se réaliser, mais il doit demeurer notre but ultime. J'ai constaté, personnellement, que le collectivisme et le socialisme privaient les gens de leur sens de l'initiative.

Nous devons nous demander pourquoi le Canada n'est pas un pays sous-développé? Le parti à ma gauche doit aussi se le demander. Cela est attribuable à notre régime économique et à la liberté d'entreprise qui nous ont permis de nous développer et de prospérer, bien qu'ils soient actuellement menacés par le gouvernement. C'est grâce justement à ce système si le Canada peut maintenant partager ses richesses avec les autres. Je me sens personnellement responsable de veiller à ce que les autres pays puissent apprendre quelque chose et profiter du régime de libre entreprise, à l'instar du Canada et des autres pays occidentaux.

A bien des égards, la situation du Canada est analogue à celle des pays du Sud: tout comme nous, ils furent autrefois des colonies; tout comme nous, ils ont une économie qui est en grande partie caractérisée par l'exportation de matières premières et l'importation de produits finis; tout comme nous, ils

ne sont pas de grandes puissances mondiales et ont donc avantage à œuvrer en coopération sans recourir à la force.

Toutes ces similarités ont établi le Canada dans une position de confiance aux yeux des pays du tiers monde. On voit en nous un pays qui peut faire le pont entre les intérêts du Sud et ceux du Nord.

Ce rôle de jeteur de ponts que le groupe de travail parlementaire entrevoit pour le Canada ne pourra que renforcer notre position de confiance, car non seulement le Canada a-t-il beaucoup en commun avec le Sud, mais nous faisons incontestablement partie des pays du Nord. Le Canada est donc dans une position unique pour agir comme arbitre, comme intermédiaire pour enrichir le dialogue entre le Nord et le Sud.

L'attitude du premier ministre à l'égard de ce sujet important l'a banalisé. Il ne s'est pas soucié d'expliquer suffisamment à nos concitoyens ses sujets de préoccupation, ses objectifs et les moyens de les réaliser. Le premier ministre devrait se rendre compte, monsieur l'Orateur, qu'il a un problème de crédibilité auprès de la population canadienne, et souvent le simple fait pour lui de se prononcer en faveur d'une chose suffit à en détourner les gens. Les Canadiens ont vu le premier ministre se balader autour du monde, se lamenter du manque d'avocats, et frayer avec les grands de ce monde. D'accord, il s'agissait de chefs de pays du tiers monde, mais pour autant qu'on sache, il leur parlait peut-être de la nouvelle longueur des jupes à Paris, car il n'a pas jugé bon de faire part de ses entretiens aux Canadiens. Il nous demande de lui faire une confiance aveugle quand il nous assure que les problèmes du dialogue Nord-Sud sont pour lui d'une importance primordiale.

Les membres du groupe de travail ont retiré la conviction que les relations Nord-Sud étaient d'une importance critique mais il y en a parmi nous qui mettent sérieusement en doute la sincérité de l'engagement du premier ministre. Ses actes nous diront si cette opinion est ou non fondée mais je crains fort que le public réagisse négativement.

Monsieur l'Orateur, au cours de nos audiences, les députés ont eu la surprise d'apprendre que le Canada a des programmes dans 89 pays bien que 79 p. 100 de ces activités se déroulent dans 27 pays seulement. Ces interventions nombreuses mais nécessairement superficielles nous amènent à nous interroger sur l'efficacité de nos programmes étant donné que les effectifs canadiens répartis à travers tous ces pays sont extrêmement minces. Nous avons découvert qu'il y avait moins de 100 agents de l'ACDI dans les pays bénéficiaires tandis qu'à Ottawa l'administration centrale de l'ACDI compte un milliers d'employés, chiffre comparativement disproportionné. On peut donc facilement se rendre compte que cette situation n'est guère satisfaisante.

Le processus décisionnel s'effectue à Ottawa, loin des réalités concrètes du terrain et il met beaucoup de temps à réagir aux changements survenus sur le terrain. Les employés de l'ACDI œuvrant dans le tiers monde sont, à n'en pas douter, travailleurs et dévoués à leur tâche mais ils pourraient certainement faire un meilleur travail s'il bénéficiaient d'un soutien accru sur place et s'il y avait moins de cadres au siège social à Ottawa.

Le groupe de travail a donc recommandé que le gouvernement essaye de réduire le nombre de pays bénéficiant de nos programmes d'aide. De plus, il a recommandé que le gouverne-